

CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX

Le Soussigné:

Agissant: - à titre personnel
 - en qualité de:.....

Demande à utiliser: - La Salle des Fêtes
 - La Salle de l'Ancien 3° Age
Du Au.....
Motif

Nettoyage par l'utilisateur:	OUI	NON
Micro et Sono:	OUI	NON

Caution: 350 € pour la Salle des Fêtes
 + 50 € pour le ménage de la salle des fêtes

 100 € pour la Salle du 3° Age

Pour l'état des lieux, convenir d'un rendez vous au moins 15 jours à l'avance.

Police d' Assurance du Responsable:
 Compagnie:.....
 N° de Police:.....

Fait à Saint Rome de Cernon le

Signatures: Du demandeur, Du responsable de la Mairie,

Prendre Jetons de chauffage à la Mairie, aux jours et heures ouvrables.
Merci de rédiger vos chèques à l'ordre du Trésor Public.
Remettre Attestation d' Assurance "Responsabilité Civile".

COMMUNE DE SAINT-ROME-DE-CERNON

CONDITIONS UTILISATION LOCAUX SALLE DES FÊTES

1. LES TARIFS

- A. **Tarif Général** : 300€ grande salle, pour les personnes extérieures à la commune
- B. **Tarif réduit** : 150 € grande salle, pour les restaurateurs de la commune.
- C. **Tarif spécial** :

Ancien 3eme Age : 30€ pour les manifestations privées à caractère familial (apéritifs repas.) organisées par des particuliers contribuables dans la commune, et pour les réunions sans but lucratif des associations et organismes extérieurs à la commune

Grande salle : pour les manifestations privées à caractère familial organisées par des particuliers contribuables dans la commune : 80.00€

- D. **Gratuité** (sauf chauffage) fêtes communales, écoles, activités et manifestations des associations sportives, scolaires, syndicales, amicales, ou paroissiales de la commune

1. CHAUFFAGE

Grande salle : achat de jetons en Mairie (pour 1 jeton de 1 heure : 3.00€ le jeton). Associations de la commune : 2 jetons gratuits puis 3.00€ le jeton

2. PRÊT DE TABLES ET DE CHAISES

Dans la salle : GRATUIT

Hors des salles : la participation de la location des tables et des chaises est de 40.00€ pour le lot de 10 tables et 60 chaises (20.00€ de location + 20.00€ de transport), 30.00€ pour 5 tables et 30 chaises (10.00€ location + 20.00€ de transport) et de 5.00€ pour 1 table et 10 chaises (prise directement)

Le transport des tables et des chaises sera assuré par la commune.

3. CAS PARTICULIERS

Manifestations non prévues ci-dessus : La Mairie sera contactée par étude et fixation éventuelle d'un forfait

4. DIVERS.

- **Nettoyage** : Les salles doivent être rendues en bon état de propreté. Dans le cas contraire, ou si l'utilisateur le demande, le nettoyage sera effectué par la commune moyennement une participation aux frais de 50.00€ pour la grande salle
- **Sécurité** : Obligation de respecter les règles de sécurité concernant les équipements de sécurité mis en place
- **Engagement**. Lors de la réservation d'une salle, le demandeur devra justifier d'une assurance responsabilité. Il prendra l'engagement écrit de se conformer au présent règlement et de verser les participations financières prévues, y compris les frais de remise en état en cas de dégradation.
- **Cautions** : Une caution de 100.00€ sera demandée lors de la réservation de la salle de l'Ancien 3^{eme} Age et également une caution de 350.00€ pour la réservation de la grande salle.
- **Etat des lieux**. Il sera établi entre le demandeur et le responsable des salles avant et après toute utilisation de l'une des salles.

Les clés des salles seront remises par le responsable des salles après la signature du contrat et le paiement de la caution et de la location